

Dans l'optique des consommatrices et des consommateurs

Bon pour le porte-monnaie, bon pour la qualité de vie

Il y a dix ans, le Conseiller fédéral Adolf Ogi faisait fureur avec sa «méthode pour cuire les œufs». Ce simple exemple d'économie d'énergie dans la vie de tous les jours avait valeur d'évidence pour tout le monde. Bien des gens ont alors compris que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Mais il y a plus: dix ans après, dans de nombreux ménages, un comportement raisonné en matière d'énergie est devenu naturel.

Energie 2000: la preuve

Le programme Energie 2000 est le premier responsable de cette prise de conscience. En étroite collaboration entre la Confédération, les cantons, les communes et l'économie privée, la preuve a été faite au cours des dix dernières années que des économies d'énergie sont possibles dans des domaines concrets de la vie quotidienne. Grâce à Energie 2000, les mesures suivantes vont de soi aujourd'hui pour une grande partie d'entre nous:

- Economies de frais de chauffage et de mazout. Le résultat positif apparaît sur la facture.
- Achat d'appareils peu gourmands d'énergie, en fonction du label.

- Construction et rénovation de bâtiments selon le standard MINERGIE: les installations économes d'énergie ont fait de grands progrès.
- Investissement dans des capteurs solaires et achat de «courant vert».
- Lors de l'achat d'un véhicule, prise en compte de la faible consommation de carburant. L'auto «3 litres» est aujourd'hui réalité. De plus, la conduite économique (Eco-Drive) abaisse la consommation de 10 à 15 % et réduit ainsi les frais d'essence.

→ *pour en savoir plus:*

Fiche Energie n° 8

En résumé

Pour les consommatrices et les consommateurs, les redevances prévues (redevance en faveur de l'environnement et redevance promotionnelle) ne posent aucun problème. Elles alourdissent quelque peu la facture de l'énergie, c'est vrai, mais elle allègent en même temps les prélèvements sociaux opérés sur les salaires et rendent la libéralisation du marché de l'électricité supportable. Un ménage moyen n'a rien à craindre. Quiconque utilise activement les énergies renouvelables ou améliore le rendement énergétique de ses appareils sera même récompensé.

L'exemple de la mobilité combinée

Le réseau de Stations-Mobilité (MobilStations) se met en place à l'échelon national. Ces stations sont des interfaces de la mobilité combinée. On y trouvera, hormis les bicyclettes et les services-vélos, la possibilité de l'auto-partage (Carsharing); on pourra y louer des vélos électriques et d'autres véhicules peu gourmands d'énergie. Grâce à Energie 2000, c'est davantage de choix pour tous dans la mobilité.

Deux projets importants

Avec les deux projets du Parlement et du Conseil fédéral (redevance en faveur de l'environnement et redevance promotionnelle) soumis à votation populaire le 24 septembre prochain, ce passage aux énergies renouvelables et au bon rendement énergétique sera encore plus simple. Nous serons tous récompensés dans une plus large mesure pour un comportement écologique.

→ **«L'article constitutionnel relatif à une redevance en faveur de l'environnement»** occasionne une hausse des prix de 2 cen-

times au maximum par kilowattheure sur l'énergie non renouvelable. Par conséquent, après une période transitoire, l'électricité peut augmenter d'un peu plus de 4 %, l'essence d'environ 14 %. Mais nous obtenons une contre-partie: ainsi les prélèvements sociaux diminuent. La moitié des recettes profite directement aux ménages, alors que l'autre moitié décharge l'économie, facilitant la création de nouveaux emplois.

Le passage à des énergies renouvelables et au bon rendement énergétique procure des avantages à tous: quiconque économise intelligemment électricité, huile de chauffage et essence peut largement compenser l'augmentation de prix.

→ *pour en savoir plus:*

Fiche Energie n° 2

→ **«L'article constitutionnel relatif à une redevance promotionnelle»** prévoit le prélèvement, sur l'énergie non renouvelable, d'une redevance de 0,3 centime par kilowattheure. Cela représente 7,80 francs par mois pour le ménage moyen. Cette ponction modeste rapporte chaque année 450

L'exemple de la pompe à chaleur et des installations du bâtiment

Les pompes à chaleur ont été fortement améliorées sur le plan technique au cours de ces dernières années, grâce à la recherche, au développement et à des mesures ponctuelles de promotion. Leur rendement a augmenté d'environ 40 % depuis 1990. Les consommatrices et des consommateurs (et les propriétaires de maisons) se voient offrir aujourd'hui une technique très moderne, qui réduit notablement la consommation d'énergie. Malgré cela, en cas de rénovation et d'investissement pour le remplacement d'installations existantes, la pompe à chaleur n'est pas encore tout à fait compétitive par rapport à l'huile de chauffage. C'est là que les programmes promotionnels sont destinés à intervenir. Par exemple, en réduisant les coûts du raccordement des sources de

chaleur (sondes dans le sol) et en améliorant le rendement. Ainsi, la pompe à chaleur sera concurrentielle par rapport au mazout d'ici 2010, même si le programme promotionnel n'est plus opérationnel à ce moment-là.

Ce sont souvent les investissements initiaux qui constituent le plus grand obstacle à une installation à bon rendement. Cela est vrai pour l'isolation thermique et pour la ventilation avec récupération de chaleur. Une fois posées, ces installations ne nécessitent plus que le renouvellement des échangeurs thermiques au terme de leur durée de vie. Le standard une fois atteint se maintient à long terme. La redevance promotionnelle produit donc des effets durables, bien au-delà de sa propre durée de vie.

Calculez votre solde

Au moyen du «modèle individuel de calcul on-line», vous pouvez calculer sur le site Internet www.admin.ch/bfe/zukunft le solde individuel des redevances sur l'énergie dans votre ménage.

millions de francs, qui peuvent être investis dans la promotion des énergies renouvelables, des technologies permettant un bon rendement énergétique et pour le renouvellement des forces hydrauliques. Les ménages en tirent un profit direct: en effet, le produit de cette redevance soutiendra des programmes énergétiques mis sur pied par les cantons et les communes, des installations solaires et des pompes à chaleur privées, des projets pour l'utilisation rationnelle de l'énergie.

→ *pour en savoir plus:*

Fiche Energie n° 1

Important: les deux redevances ne seront pas cumulées. Elles s'élèvent au plus, au

total, à 2 centimes par kilowattheure sur l'énergie non renouvelable.

Avantage 1: Baisse du prix du courant – redevances énergétiques supportables

Les redevances proposées augmentent le prix des énergies non renouvelables à raison de 2 centimes par kilowattheure au maximum. En comparaison de la tendance à long terme et sur le plan international ainsi que des fluctuations des prix, cela est minime.

La libéralisation des marchés de l'électricité qui s'annonce engendrera de nouvelles baisses du prix du courant. Elles seront de loin plus importantes que les redevances proposées. Sur le marché de l'électricité, le prix du kilowattheure va baisser de 3 à 5 centimes. Le prix moyen (aujourd'hui 19,6 centimes par kilowatt/heure) pourrait se situer bientôt en-dessous de 15 centimes.

Bilan d'un ménage moyen

Francs	Coûts annuels avant la redevance	Charge supplémentaire due à la redevance	Baisse des coûts par les économies d'énergie, sans investissements supplémentaires
Chauffage ¹	800	400	0 ²
Carburants	1450	200	- 200 ³
Electricité	600	25	- 25 ⁴
Total énergie	2850	625	- 225
Allègement de primes			- 505 ⁵
Ouverture du marché de l'électricité			- 120
Bilan global		625	- 850

¹ Environ 80 % des bâtiments d'habitation construits en Suisse sont équipés de chaudières combinées qui servent simultanément de chauffe-eau. Par contre, si l'eau est chauffée par l'électricité, les coûts de combustible se réduisent de 20 à 25%. Le cas échéant, il faut alors s'attendre à une consommation de courant supérieure (+ 50 kWh/m³).

² Il est possible d'éviter totalement ou partiellement des charges supplémentaires par une utilisation économique de l'énergie et à l'aide d'investissements donnant droit à des subventions.

³ EcoDrive uniquement

⁴ Economies réalisées uniquement au moyen d'appareils ménagers efficaces (sans investissement supplémentaire).

⁵ La réduction des primes correspond au revenu brut moyen de l'activité lucrative des ménages (ménages de rentiers exclus) de 77'900 francs (1,2 personne active par ménage moyen). La moitié en revient au travailleur (0,65 %, soit 505.- francs).

Dix Fiches Energie

Une série de 10 «Fiches Energie» traite de tous les aspects de l'article constitutionnel relatif à une redevance incitative sur l'énergie en faveur de l'environnement (redevance en faveur de l'environnement) et de l'article constitutionnel pour l'encouragement des énergies renouvelables (redevance promotionnelle)

- N° 1 Promotion de l'énergie du soleil, du bois et de l'eau
- N° 2 Taxer l'énergie – réduire les charges salariales
- N° 3 Dix réponses à des questions souvent posées
- N° 4 Politique actuelle de la Suisse en matière d'énergie
- N° 5 Pour soutenir l'économie et stimuler l'innovation
- N° 6 Pour un environnement sain et un climat intact
- N° 7 Une chance pour les régions
- N° 8 Redevance promotionnelle: des efforts consolidés
- N° 9 Bon pour le porte-monnaie, bon pour la qualité de vie
- N° 10 Libéraliser oui, mais pas sans mesures connexes

Les Fiches Energie (Fact Sheets) se trouvent, avec d'autres documents et informations, sous: www.admin.ch/bfe/zukunft

Adresse utile (information et commande de matériel)

Office fédéral de l'énergie, Monbijoustrasse 74,

3003 Berne, section Information:

tél. 031 323 22 44, fax: 031 323 25 10.

E-mail: office@bfe.admin.ch

Avantage 2: Protection de la santé

La pollution de l'air enregistrée actuellement en Suisse provoque des troubles des voies respiratoires et 3800 décès prématurés par an. Elle est à l'origine de pertes de récoltes dans l'agriculture, de l'ordre de 5 à 15 %. Les forêts et d'autres écosystèmes sensibles sont en danger à cause des apports acides excessifs et de la surfertilisation provoquée par les substances polluantes contenues dans l'air. Le dommage subi par l'économie en général du fait de cette pollution s'élève à quelques milliards de francs par an.

Pour les consommatrices et les consommateurs, les redevances ont donc un avantage direct sur le plan de la santé.

Elles réduisent les gaz à effet de serre et les substances polluantes en suspension dans l'air. Elle contribuent en conséquence à la protection de notre environnement et du climat – donc à la sauvegarde de notre qualité de vie aussi.

→ *pour en savoir plus:*

Fiche Energie n° 6

Avantage 3: Réductions des prélèvements sociaux

L'ensemble de l'économie et les ménages profitent de la réduction des prélèvements sociaux induite par la redevance en faveur de l'environnement. Les 3 milliards de francs de cette redevance seront remboursés. La moitié servira à réduire le coût des assurances sociales pour l'économie et l'autre moitié ira aux ménages.

Bilan: Plus de bénéfices que de charges pour les ménages!

Le ménage suisse moyen ne subit aucun inconvénient.

Le tableau de la page 3 part d'un taux maximal de 2 centimes par kilowattheure. Cependant, celui-ci sera introduit progressivement; il pourra par exemple faire l'objet d'allègements sur des carburants (essence, diesel), car le Conseil fédéral doit tenir compte des charges et de la compétitivité de l'économie.

L'augmentation des prix incite à utiliser l'énergie rationnellement, à assainir des bâtiments et à installer des systèmes de chauffage intelligents; de même, elle favorise le passage aux énergies renouvelables (soleil, bois, chaleur du sol). En l'occurrence, le potentiel d'économies est très considérable. Quiconque économise de l'énergie y gagnera!